

# P REMIÈRES INFORMATIONS

## LES MOUVEMENTS DE MAIN-D'OEUVRE dans les établissements de 10 à 49 salariés AU PREMIER TRIMESTRE 1995

### Résultats provisoires

#### L'écart entre les entrées et les sorties s'est creusé au premier trimestre 1995

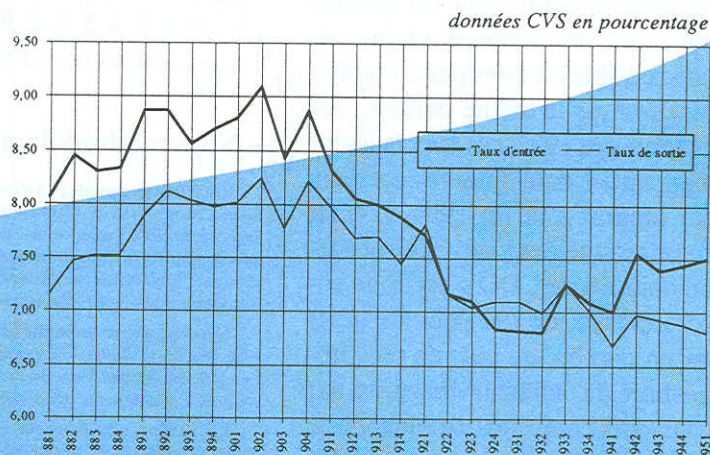
Depuis le quatrième trimestre 1993, l'enquête trimestrielle de la DARES sur les mouvements de main-d'oeuvre dans les établissements de 10 à 49 salariés (EMMO) fait apparaître davantage d'entrées que de sorties. Au premier trimestre 1995, les taux d'entrée (1) progressent légèrement, tandis que les taux de sortie fléchissent par rapport à la fin 1994.

L'évolution de l'emploi salarié dans les établissements de 10 à 49 salariés (données corrigées des variations saisonnières) serait ainsi de 0,7 % au cours du premier trimestre 1995, contre 0,5 % le trimestre précédent.

Dans le même temps, les effectifs salariés dans les établissements de 50 salariés ou plus répondant à la déclaration de mouvements de main-d'oeuvre (DMMO), ont augmenté de 0,3

(1) - Le taux d'entrée (resp. taux de sortie) est le rapport entre le nombre d'entrées (resp. de sorties) observées durant le trimestre et l'effectif salarié total de début de trimestre.

Mouvements de main-d'oeuvre  
dans les établissements de 10 à 49 salariés



Source : EMMO, MTDSP-DARES.



%.

### Progression des entrées dans le secteur tertiaire

Globalement, les tendances observées au cours de l'année 1994 se poursuivent au 1er trimestre 1995 : les recrutements sur contrat à durée déterminée continuent de croître et représentent 4,9 % des effectifs salariés, contre 4,7 % le trimestre précédent; les taux d'embauche ferme restent stables à 1,9 %.

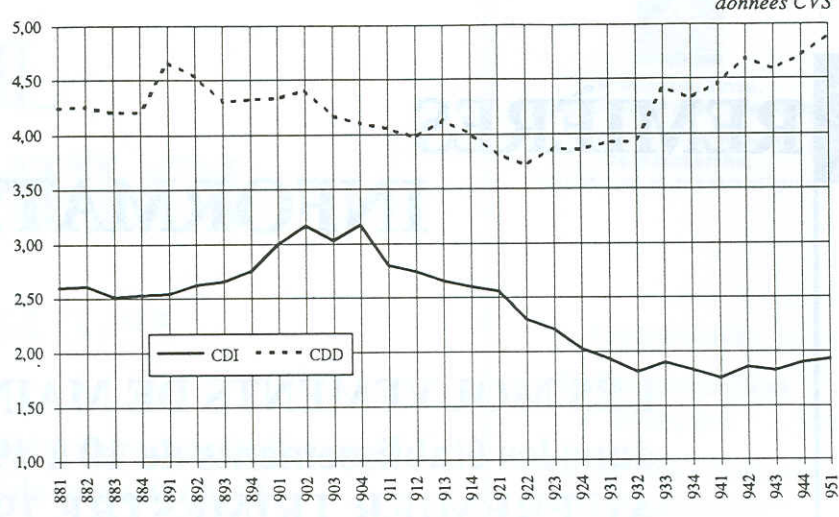
Le premier trimestre 1995 se caractérise par une accélération des recrutements dans le secteur tertiaire, alors que la reprise avait été, au cours de l'année 1994, beaucoup plus spectaculaire dans l'industrie. Les taux d'entrée n'augmentent plus guère dans l'industrie. Ils diminuent pour le troisième trimestre consécutif dans la construction.

### Fléchissement des taux de sortie pour fin de contrat à durée déterminée

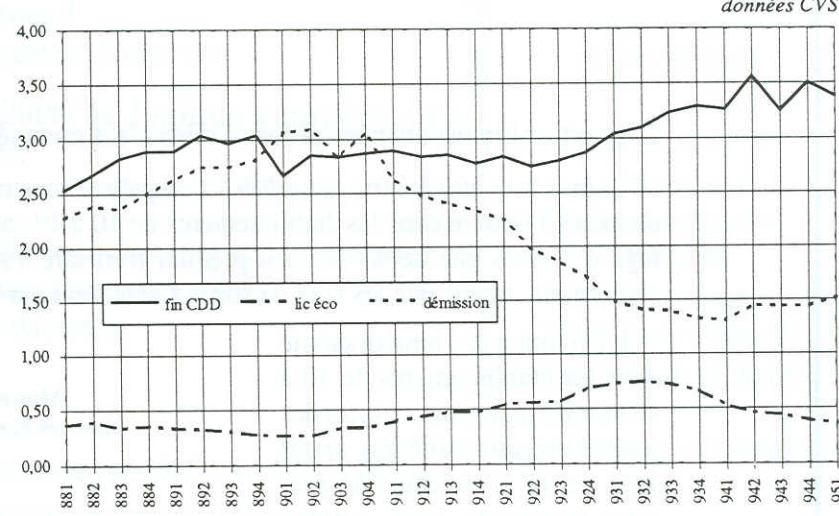
Malgré la hausse continue des taux d'entrée sur CDD depuis 1993, les taux de sortie pour fin de contrat n'ont pas connu d'augmentation sensible dans les petits établissements sur la même période. Au 1er trimestre 1995, ces taux baissent légèrement dans tous les secteurs par rapport à la fin 1994. L'écart entre recrutement sur CDD et sortie pour fin de CDD s'est donc encore creusé, ce qui peut suggérer qu'un nombre de plus en plus important de salariés recrutés sur CDD sont confirmés dans leur poste sur des CDD renouvelés ou sur des contrats à durée indéterminée.

Autres signes d'un climat plus favorable, la baisse des licenciements économiques se poursuit au même rythme qu'en 1994, et les démissions sont en légère hausse.

Taux trimestriels d'entrée selon la nature du contrat  
Établissements de 10 à 49 salariés



Taux trimestriels de sortie selon le motif  
Établissements de 10 à 49 salariés



Source : EMMO, MTDSP-DARES.

### Note méthodologique

Les établissements de 10 à 49 salariés emploient 30% des salariés du secteur privé. Pour connaître les flux de main-d'oeuvre dans ces établissements, le Service des Etudes et des Statistiques du Ministère du Travail a mis en place, en 1988, l'enquête statistique sur les mouvements de main-d'oeuvre dans les établissements de 10 à 49 salariés (EMMO). Cette enquête complète les informations fournies, pour les établissements de 50 salariés ou plus, par l'exploitation des déclarations mensuelles de mouvement de main-d'oeuvre. En termes d'activités économiques, le champ couvert est le même que celui des DMMO.

Cette enquête est trimestrielle et porte sur un échantillon national de 30 000 établissements tirés du fichier FEE (Fichier d'établissements géré par le Ministère du Travail). Dans une dizaine de régions, l'échantillon de l'enquête est étendu à l'ensemble du fichier FEE (à l'exclusion des établissements déjà interrogés par l'enquête ACEMO), afin de permettre des études régionales.

Les résultats sont extrapolés en utilisant comme base les effectifs du fichier UNEDIC. Pour chaque strate NAP100\* taille (10/19 et 20/49), le coefficient d'extrapolation est égal au rapport entre l'effectif déclaré par les établissements répondant à l'enquête et l'effectif UNEDIC.

Les résultats de l'enquête EMMO ont surtout été utilisés, conjointement à ceux des DMMO, pour des bilans annuels sur les mouvements de main-d'oeuvre. La disposition de séries trimestrielles sur une période assez longue permet maintenant de publier trimestriellement les résultats de l'enquête en données corrigées des variations saisonnières, parallèlement à ceux des DMMO.

Des problèmes méthodologiques (différence de périodicité, problème de redressement des non-réponses) interdisent la diffusion de résultats agrégés sur l'ensemble des établissements de 10 salariés et plus. Cette opération devrait être rendue possible par une refonte de l'enquête prévue en 1996.

Depuis 1995, les résultats sont élaborés à partir de la nouvelle Nomenclature d'Activités Française (NAF), qui n'introduit pas de rupture avec les résultats dans l'ancienne nomenclature NAP si on se limite aux regroupements en grands secteurs.

Nadine BARTHÉLÉMY

**MOUVEMENTS D'ENTREE SELON LA NATURE DU CONTRAT D'ENTREE  
ET MOUVEMENTS DE SORTIE SELON LES PRINCIPAUX MOTIFS  
DANS LES ETABLISSEMENTS DE 10 A 49 SALARIES**

*Données CVS*

*Taux pour 100 salariés présents en début de trimestre*

	1992 Trimestre				1993 Trimestre				1994 Trimestre				1995 Trim.
	1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	1 <sup>er</sup>
<b>Ensemble des entrées</b>	7,7	7,2	7,1	6,8	6,8	6,8	7,3	7,1	7,0	7,5	7,4	7,4	<sup>p</sup> 7,5
Industrie	5,8	5,5	5,4	4,8	4,7	4,7	5,1	5,4	5,3	6,0	5,8	6,0	6,1
Construction	5,8	5,0	5,0	4,4	4,5	4,5	4,9	4,6	4,5	5,4	5,3	5,2	4,6
Transp., commerces, services	8,8	8,3	8,2	8,1	8,1	8,0	8,5	8,1	8,1	8,5	8,3	8,3	8,6
<b>dont :</b>													
<b>Contrats à durée déterm.</b>	3,8	3,7	3,9	3,8	3,9	3,9	4,4	4,3	4,5	4,7	4,6	4,7	4,9
Industrie	2,9	2,8	2,8	2,6	2,7	2,6	3,0	3,1	3,2	3,6	3,5	3,9	3,8
Construction	2,4	2,1	2,4	2,0	2,3	2,5	2,7	2,5	2,6	3,1	3,1	2,9	2,7
Transp., commerces, services	4,5	4,4	4,5	4,7	4,7	4,8	5,2	5,1	5,3	5,4	5,2	5,3	5,6
<b>Contrats à durée indéterminée</b>	2,6	2,3	2,2	2,0	1,9	1,8	1,9	1,8	1,8	1,9	1,8	1,9	1,9
Industrie	2,0	1,8	1,7	1,5	1,4	1,3	1,3	1,6	1,5	1,6	1,5	1,6	1,6
Construction	2,1	1,8	1,8	1,5	1,4	1,4	1,5	1,4	1,4	1,5	1,4	1,5	1,4
Transp., commerces, services	2,9	2,6	2,5	2,3	2,2	2,1	2,2	2,0	2,0	2,0	2,0	2,1	2,2

<b>Ensemble des sorties</b>	7,8	7,2	7,0	7,1	7,1	7,0	7,3	7,0	6,7	7,0	6,9	6,9	6,8
Industrie	6,2	5,9	5,7	5,7	5,7	5,8	5,7	5,6	5,4	5,3	5,6	5,4	5,1
Construction	5,7	5,5	5,4	5,5	5,2	4,8	4,9	4,8	4,5	5,0	5,2	4,9	4,5
Transp., commerces, services	8,9	8,0	8,0	8,0	8,0	7,9	8,2	8,0	7,6	7,9	7,8	7,8	7,9
<b>dont :</b>													
<b>Fins de contrat à durée déterminée</b>	2,8	2,7	2,8	2,9	3,0	3,1	3,2	3,3	3,3	3,6	3,3	3,5	3,4
Industrie	2,0	1,9	2,0	2,0	2,1	2,1	2,1	2,2	2,2	2,5	2,3	2,6	2,3
Construction	1,4	1,5	1,4	1,4	1,4	1,4	1,6	1,5	1,5	1,6	1,7	1,8	1,7
Transp., commerces, services	3,4	3,3	3,4	3,5	3,7	3,8	4,0	4,0	4,0	4,3	3,8	4,1	4,0
<b>Démissions</b>	2,2	2,0	1,9	1,7	1,5	1,4	1,4	1,3	1,3	1,4	1,4	1,4	1,5
Industrie	1,7	1,5	1,4	1,2	1,0	1,0	1,0	0,9	0,9	0,9	1,0	1,1	1,1
Construction	2,1	1,8	1,8	1,5	1,2	1,1	1,1	1,1	1,2	1,4	1,3	1,3	1,3
Transp., commerces, services	2,5	2,2	2,1	1,9	1,7	1,6	1,6	1,5	1,5	1,6	1,6	1,6	1,7
<b>Licenciements économiques</b>	0,5	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,5	0,4	0,4	0,4	0,3
Industrie	0,7	0,7	0,7	0,9	1,0	1,1	1,1	1,0	0,7	0,6	0,5	0,4	0,4
Construction	0,5	0,7	0,6	0,8	0,9	0,8	0,8	0,8	0,7	0,6	0,5	0,5	0,4
Transp., commerces, services	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3

p : résultats provisoires.

Source : EMMO, MTDSP - DARES.